Le Journal de vif

Magazine municipal

Décembre 2008 - N°3

) Dossier
L'EHPAD fête ses 10 ans
p. 10 - 11

) Audit financier
p. 7

) PLU : où en est-on?
p. 8

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009

VIF ET CLAIR
Service de Qualité
3, rue Champollion - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 77 02

PRESSING
BLANCHISSERIE
Nettoyage à sec
Couture & Retouches
Mercerie
Spécialiste Cuir et Daim
Tapis & Ameublement
Location de matériels

Ouverture
du Mardi au Vendredi 7h30/12h30 - 15h30/19h30
Samedi 9h/16h • Dimanche 9h/12h
RELAIS COLIS

Krys
Vif Optique
Marie-Pierre Riondet
LA PLUS BELLE FAÇON DE VOIR.
11, place des 11 Otages
38450 VIF
Tél. 04 76 72 38 10
2ème Paire Offerte

Autocars GRINDLER
Location de cars de 20 à 63 places
Cars Grand Confort
Remorque à vélos
Tél. : 04 76 72 50 13
Fax : 04 76 72 43 75
E-mail : info@autocars-grindler.com
www.autocars-grindler.com

Découvrez le plaisir du livre
L'Esprit Vif
Librairie générale
Papeterie
• Littérature générale
• Livres Jeunesse
• Vie pratique
• Beaux livres
8, rue Champollion - 38450 Vif - Tél./Fax 04 76 75 73 67
librairie.lespritvif@wanadoo.fr

Garage du Pont
Mécanique - Entretien
Dépannage - Remorquage 24h/24
Diagnostic moteur électronique
Géométrie
Petite carrosserie
Vente de véhicules Neufs et Occasions
Tél. 04 76 72 27 97- Port. 06 75 02 67 83
79, av. du Général de Gaulle - 38450 VIF
Fax 04 76 72 30 16

Legendya
Coiffure mixte
Pose de strass dentaire
Tél:
04 76 72 75 68
23 rue Champollion
38450 VIF
Lundi: 13h-19h
Mardi et Mercredi: 9h-19h
Jeudi: 13h-19h
Vendredi: 9h-19h
Samedi: 9h-16h
Avec ou sans rendez-vous

Smag
CHAMPAGNIER
Chemin des Carriers
38800 CHAMPAGNIER
04 76 98 05 43
www.smag-granulats.fr
Vente aux Entreprises & Particuliers
• Sables et Graviers
• Matériaux concassés
• Terre végétale
• Matériaux de remblais
• Accueil déblais de chantier

SARL MORENO AUTOMOBILES
AGENT PEUGEOT
PEUGEOT
VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION DE VÉHICULES
TOUTES MARQUES
La dimension 308
04 76 98 84 73

www.sdcem.com
SDCEM
SDCEM
Sectionneurs et appareillages électriques
La Grange - F - 38450 VIF
Tél. 33 (0)4 76 72 76 72
Fax 33 (0)4 76 72 46 26

Sommaire

) Actualité p. 4 et 5
- Un mois de septembre animé
- Journées de l'égyptologie
- Aux arbres citoyens !
- Marché de Noël
- La Roumanie à l'honneur
- Rencontres espaces verts

) Vie municipale p. 6 à 8
- Salle d'évolution au sol : le site prévu reste inconstructible
- Rencontres scolaires
- 90ème anniversaire de l'Armistice de 1918
- Une nouvelle direction générale en place
- Commission extra-municipale
- Vivre au-dessus de ses moyens !
- PLU : où en est-on?

) Intercommunalité p. 9
- 1er Forum gérontologique
- Le SIGREDA met en œuvre le « contrat rivière »
- SIVIG : pour une plus juste représentativité de Vif
- Phénomène de turbidité de l'eau

) Dossier p. 10 et 11
- L'EHPAD fête ses 10 ans

) Travaux p. 12 et 13
- Déneigement : mode d'emploi
- Plantations d'automne
- De nouvelles bornes de stationnement
- Traitement contre les chenilles processionnaires

) Agenda p. 14

) Associations p. 15

) Libre expression p. 16

) Infos pratiques p. 17

) Etat civil / Permis de construire p. 18

Edito

L'année 2008 se termine et tout est désormais en place pour nous permettre de lancer, dès le début de l'année prochaine, les projets qui font tant défaut à notre commune, pour la réalisation desquels nous nous sommes engagés.
Je ne vous cache pas que les difficultés liées à la situation financière de la commune (lire en page 7) et au contexte économique général, nous laissent une marge de manœuvre plutôt étroite. La rigueur est plus que jamais le maître-mot de notre action.
Par le passé nous avons fait preuve de volonté politique forte et de pugnacité, pour aller au bout de nos engagements comme ce fut le cas, par exemple, pour la MAPAD (aujourd'hui rebaptisée EHPAD « Clos Besson ») dont nous venons de fêter les 10 ans. Il en sera de même demain.
Les équipes de nos services municipaux, désormais reconstituées et redéployées sous la houlette de notre nouvelle Directrice générale, Mme Louisette Rousselle, sont à pied d'œuvre.
L'audit financier, que nous avons fait réaliser, nous permet désormais d'avoir une réelle lisibilité et une meilleure visibilité de nos finances.
La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est dans sa phase de concertation. Cette concertation durera tout au long de la procédure que nous espérons voir aboutir en milieu d'année prochaine. Ce nouveau PLU sera l'outil performant qui cadrera le développement maîtrisé de notre commune. Ainsi, Vif pourra accueillir de façon équilibrée de nouvelles activités et de nouveaux habitants tout en conservant le caractère et l'environnement de bourg rural qui font son charme et son attractivité.
Pour ce qui est des « grands projets », qui demandent une opiniâtreté de tous les instants, ainsi que des contacts et des relations suivies avec les financeurs institutionnels que sont la Métro, la Conseil général, la Région ou l'Etat, les dossiers ont été réactivés, parfois dépoussiérés et remis à jour. Qu'il s'agisse de la voie de rabattement, de la création d'une nouvelle zone d'activité, d'un nouveau groupe scolaire, d'une nouvelle gendarmerie, de la restauration des fresques de l'église St Jean, etc., nous avons pris date avec nos interlocuteurs et des engagements de principe ont été adoptés.
C'est avec lucidité et pragmatisme que nous honorerons notre programme. Nous ne sommes pas de ceux qui croient au Père Noël même si la période s'y prête. La réussite ne tombe pas du ciel…
Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour deux dates importantes : d'une part le 10 janvier 2009, pour les traditionnels vœux à la population, puis le 22 janvier pour un Conseil municipal au cours duquel nous débattrons des orientations budgétaires.
Cette année 2008 s'achève sur le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948. C'est un symbole fort pour cette fin d'année, qui ouvre la porte à 2009. Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresser tous nos vœux de bonheur, de réussite et de santé pour 2009.

Votre maire,
Jean Mourey

Date de parution : décembre 2008 - Tirage : 3 500 exemplaires sur papier recyclé - Directeur de la publication : Jean Mourey - Rédaction : Rodolphe Zimmermann, Cécile Lavaud, Sylvie Abeguilé - Maquette : Cécile Lavaud - Impression : Imprimerie du Pont-de-Claix - Photos et illustrations : service communication / archives Mairie -

Un mois de septembre animé

Le mois de septembre a été riche en animations pour la commune de Vif. Le 13 septembre, le Forum des associations a rassemblé plus de 600 visiteurs autours des 48 associations présentes. De plus, cette journée a été l'occasion de remettre une médaille aux meilleurs donneurs de sang vifois. La semaine suivante, Vif a été l'une des huit communes du département sélectionnées par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) pour

organiser le Week-end du sport en famille. Plus de 300 enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir l'ensemble des activités pratiquées à Vif. Parallèlement à cette fête du sport, près de 200 vifois ont visité l'église Saint Jean-Baptiste et l'ancien prieuré à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Journées de l'égyptologie

La Fête de l'Egyptologie, organisée chaque année, depuis 2005, par l'Association Dauphinoise d'Egyptologie Champollion, avec l'aide de la municipalité, a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs dans notre commune.
Un programme de qualité (expositions, ateliers, documentaires, conférences…) qui a séduit 1 566 personnes (dont 271 scolaires le vendredi). Un succès qui conforte la volonté de renouveler ce type de manifestation, qui permet de maintenir la présence égyptologique sur la commune en attendant la réouverture de la Maison Champollion.

Jean Mourey, qui dès 1996, a initié les premiers contacts avec M. et Mme Châteauminois pour le rachat de cette propriété historique par le Conseil général, a particulièrement insisté sur la volonté forte de la municipalité d'œuvrer en parfaite harmonie avec le Département pour faire aboutir le projet de musée.

Aux arbres citoyens !

Répondant à l'appel du club Nature «Les Pensées Sauvages », une quinzaine de petits vifois, conduits par leurs animatrices du Centre de loisirs, ont planté, pasage de Thot, avec l'aide des agents du Service Espaces verts, un châtaignier aux fruits prometteurs.

Brèves

Incivilités

Respect de la zone bleue
Nous vous rappelons que le stationnement devant la mairie est réglementé par une zone bleue. Ce stationnement est temporaire. En favorisant la rotation des voitures, il s'agit de permettre à chacun de trouver une place de stationnement gratuite à proximité des commerces et des équipements publics. Pour permettre le contrôle de la durée du stationnement, les conducteurs sont tenus de faire apparaître de façon visible, un disque européen indiquant l'heure d'arrivée. Les usagers sont susceptibles d'être verbalisés en cas de stationnement trop prolongé.

Respect des places handicapées
Il est bon de rappeler que le stationnement sur les emplacements réservés aux personnes handicapées est réglementé. Respectons les places de parking dites « protégées », et soyons tolérants, respectueux et solidaires envers les personnes à mobilité réduite.

Arrêts de bus
Il est interdit de stationner sur les places des arrêts de bus, pour la sécurité des voyageurs en montée ou en descente.

Distribution du journal de Vif

La commune de Vif s'efforce de diffuser l'information municipale auprès de tous les foyers vifois. Pour cela, elle fait appel à des étudiants vifois qui déposent les journaux dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si toutefois vous ne receviez pas les publications municipales chez vous, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie au 04 76 73 50 50.

Un marché de Noël chaleureux

Le 3 décembre dernier, une cinquantaine d'artisans et d'associations s'est réunie place de la Libération pour le traditionnel marché de Noël. Le marché a, cette année encore, attiré une foule de visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et ce, malgré le froid hivernal.

Le Maire et ses adjoints ont rencontré l'ensemble des exposants et se sont entretenus avec les représentants des nombreuses associations qui ont répondu présentes à ce rendez-vous.

L'association Médecins du Monde a présenté un stand sur le thème de la solidarité pour les femmes afghanes

La Roumanie à l'honneur

La ville de Vif, et Grenoble Isère Roumaine, ont proposé au public une semaine riche en découvertes. Cette initiative de Christiane Venot et de l'association Amitié Roumaine de Vif, avec le soutien du SIVOM d'Uriol, a permis aux vifois d'aborder plusieurs aspects de la culture roumaine. Du théâtre d'abord à l'Oriel de Varces avec « Hymnus », tragi-comédie illustrant avec humour les difficultés insurmontables d'un couple, puis l'exposition rare, en salle des fêtes de Vif, d'une curiosité unique au monde : les reproductions de stèles magnifiquement peintes du « cimetière joyeux » d'un village du Nord de la Roumanie. La semaine culturelle s'est poursuivie par un échange entre une auteure roumaine, iséroise d'adoption, et les lecteurs vifois. Elle s'est conclue par la diffusion d'un long métrage, illustrant la vie d'une famille de musiciens roumains. Une approche humaine et artistique de ce pays qui a rejoint l'union européenne en 2007.

Rencontres espaces verts

Le 27 novembre, la commune de Vif a accueilli la première réunion du réseau des correspondants « espaces verts » des communes de l'agglomération, dans le cadre du « Plan climat ». Cette rencontre animée par la Métro, en partenariat avec l'agence d'urbanisme de la région grenobloise et l'association Gentiana, avait avant tout pour objectif d'échanger et de se concerter sur les techniques de végétalisation de l'espace public face aux menaces et aux enjeux que représente le réchauffement climatique.
Dans ce domaine, la commune a mis en place plusieurs actions afin de mieux gérer ses pratiques de plantation et d'entretien des espaces verts : l'utilisation de plantes plus sobres en eau, l'installation de maisons à insectes, le désherbage mécanique ou encore l'utilisation d'engrais naturel.

Brèves

Voeux du Maire

Le Maire et le Conseil municipal présenteront leurs voeux à la population **le samedi 10 janvier à partir de 18h en salle polyvalente**. A l'issue de la cérémonie, vous pourrez assister à un concert du Jazz Band de l'Association Musicale de Vif. Un apéritif vous sera offert pour clôturer la soirée.

Nouveaux arrivants

La commune accueillera ses nouveaux arrivants lors d'une cérémonie **le samedi 31 janvier 2009 en salle d'honneur de la mairie.**
Si vous êtes nouvellement arrivé dans la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie au 04 76 73 50 50

Têtes Blanches

A l'attention des seniors de la commune âgés de 70 ans ou plus :

Comme chaque année, le CCAS de Vif organisera, début 2009, la distribution de colis ainsi qu'un repas festif le 17 janvier. Vous recevrez, courant décembre, un courrier à ce sujet ainsi qu'un bon d'inscription à retourner au CCAS.
Si vous habitez la commune de Vif depuis peu, si avez plus de 70 ans ou êtes né en 1939, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS, rue du 19 mars 1962.

Renseignements : 04 76 73 50 55

Vie municipale

Salle d'évolution au sol : le site prévu reste inconstructible

La Direction Départementale de l'Equipement n'a pas donné son accord pour la levée de la zone violette sur le terrain prévu pour la construction de la salle d'évolution en sol. En conséquence, cette zone reste inconstructible et il est nécessaire de rechercher un autre terrain.
Rappelons que la précédente municipalité avait pour projet de construire une salle d'évolution sportive, dans le secteur des Celliers, en bordure de la Gresse (ancien parking poids lourds). L'équipe actuelle est favorable à ce projet, même si elle a souvent émis de sérieuses réserves sur l'emplacement choisi lorsqu'elle se trouvait dans l'opposition. Ses remarques étaient réelles puisque, en raison de la proximité du cours d'eau, le Plan de Prévention des Risques de la commune (PPR), document élaboré et approuvé par les services de l'Etat, a en effet classé ce secteur en zone de crue rapide du cours d'eau. Cette zone dite « violette » est inconstructible, sauf à réaliser des travaux importants de consolidation des berges. La commune avait fait réaliser, en 2004, une étude technique qui a préconisé la réalisation de travaux dans le lit de la rivière (de type « épis »), ainsi qu'un enrochement sur le talus afin de le consolider.
Des travaux ont ainsi été réalisés l'année dernière, mais selon le Service de la prévention des risques, les prescriptions de l'étude n'ont pas été totalement suivies. Dans un courrier du 15 octobre, la DDE a informé le Maire que **« les dispositifs réalisés n'ont fait que conforter la partie supérieure du talus sans améliorer la protection de la partie basse (…), la levée de la zone violette ne peut être validée… »**.

Maquette de la salle d'évolution au sol

Cette décision empêche la délivrance d'un permis de construire sur la parcelle. Une année et demie a donc été perdue, sans parler des investissements réalisés en anticipation de cette réalisation à cet endroit ! Dès lors, la municipalité fait le choix de rechercher un autre site d'implantation de cet équipement, plutôt que d'engager des travaux et des frais supplémentaires, sans garanties quant à la levée du blocage de la zone.
Le site pressenti est situé prés du Centre social. Le positionnement précis de la salle d'évolution est en cours d'étude par un cabinet d'architecte.

Rencontres scolaires

Les rencontres scolaires intercommunales de sports collectifs se sont déroulées, comme chaque année, sur la commune de Vif. Ces rencontres réunissent les classes des groupes scolaires de Claix, Varces et Vif. La matinée fut consacrée au rugby, pour les classes de CM2, et l'après-midi au handball pour les classes de CM1. Pas moins de 10 classes de CM2 se sont affrontées sur le tournoi de rugby et 11 classes sur le tournoi de handball, soit environ 550 élèves durant la journée. Ces rencontres clôturent un cycle d'enseignement, et représentent un moment important d'échange pour les élèves de nos communes. Une organisation réussie grâce à l'équipe d'éducateurs sportifs et l'aide précieuse du club de rugby local, le RCVMT.

90ème anniversaire de l'Armistice de 1918

85 Vifois sont morts au combat durant la guerre de 14-18. Le premier d'entre-eux s'appelait Edouard Martin. Leur nom est inscrit sur le monument aux morts très sobre qui fut édifié en 1920, et autour duquel la population s'est une nouvelle fois réunie pour leur rendre hommage.
A l'occasion de cette cérémonie du souvenir, le Maire a annoncé que des travaux de restauration du monument seront engagés.
A l'initiative de leur professeure d'histoire, Mme Sylvie Michaud, des élèves du collège ont participé aux cérémonies en lisant des lettres de Poilus.
Jean Mourey a remis la médaille de la ville à deux anciens combattants, Messieurs Mirco Ceccato et Serge Scudeler, en raison de leur dévouement pour la France et leur patriotisme.

Une nouvelle direction générale en place

Depuis le 16 octobre, la mairie de Vif a une nouvelle Directrice générale des services. Il s'agit de Mme Louisette Rousselle, 53 ans, qui était auparavant DGS de la ville de Feurs (Loire). Mme Rouselle dispose d'une solide expérience et de compétences reconnues dans l'administration d'une commune et notamment pour la gestion du personnel ainsi que pour le suivi du budget et des finances.
En duo avec Mme Pascale Cecconello, promue Directrice générale adjointe en juin dernier, Mme Rousselle s'est immédiatement attelée aux dossiers prioritaires que le maire lui a confiés, et notamment la remise à plat des finances de la commune et la réorganisation des services. Une réorganisation qui, après le départ de plusieurs agents et cadres, a permis de soulager le poids de la masse salariale qui était beaucoup trop lourd pour une commune de 8 000 habitants (55% du budget alors qu'elle n'était que de 36% en 2001 !). La qualité du Service Public et l'efficacité en ont été améliorées.
Ainsi depuis le mois d'avril, il y a eu 9 départs de cadres de direction (catégorie A), 2 départs de cadres (catégorie B) et 5 départs d'agents de catégorie C. Au niveau des recrutements, 3 cadres de catégorie A, 3 cadres de catégorie B et 3 agents de catégorie C ont rejoint les services.

Commission extra-municipale

A sa demande, Catherine Jallat a été remplacée, le 1er décembre, par Sébastien Paluch. M. Jean-Paul Messonnier, nouveau membre, a été accueilli au sein de cette Commission.
La commission a constitué des groupes de travail qui entameront une réflexion autour des thèmes du PLU, des commerces et de l'opinion des adolescents vis-à-vis de la politique.

Vivre au dessus de ses moyens !

L'analyse des comptes de 2005 à 2007 et du prévisionnel 2008, réalisée par le cabinet d'audit Meunier de Grenoble, a été présentée publiquement lors du Conseil municipal du 11 décembre. Cet audit financier permet de constater **une hausse des dépenses de fonctionnement de 29,86 %,** dont les principales concernent les dépenses de personnel (22,69 %) et les charges de gestion courante (+ 27,70 %). **Un alourdissement d'intérêt de la dette de 50 % est également constaté.**
Pour financer ces dépenses, **les recettes de fonctionnement, pour la même période, n'ont augmenté que de 9,45 %.**
Cette augmentation importante des dépenses, non compensées par des recettes, a logiquement entraîné une baisse des excédents de fonctionnement, estimée à 69,10 %, ce qui correspond à une diminution de l'épargne brute de 69,10 %.
Pour financer les quelques rares investissements réalisés en 2008, les ressources de l'épargne ne pouvant être assurées, il a fallu recourir à l'emprunt. **Le montant de l'endettement,** qui avait baissé de 9,10 % en 2006, est remonté à 13,40 % en 2007, pour atteindre **6,287 millions d'euros**.
Il est également à noter que les subventions inscrites au budget prévisionnel 2008 (BP) atteignaient près de 78 % du montant des investissements, alors que les investissements sont subventionnés au taux maximum de 60%, dans les meilleurs cas, mais plus généralement de l'ordre de 30 %. On peut se poser la question de savoir, si ces investissements avaient été réalisés, **de quelle manière la collectivité les aurait financés ?**
Ainsi, il peut être précisé que la capacité d'autofinancement est passée de 621 000 € en 2005 à 65 000 € en 2007. Chacun comprendra aisément que cette situation ne peut perdurer. **Imaginez qu'un ménage gagne 100 €, en dépense 130, sans capacité de rembourser ses emprunts !**

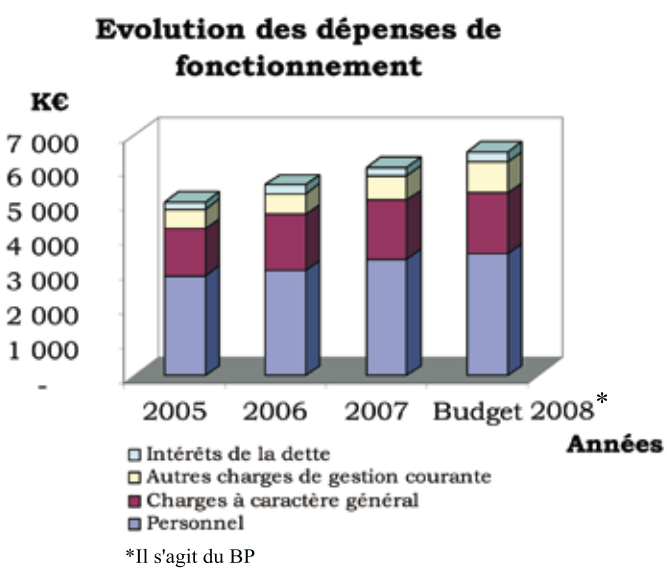

PLU : où en est-on?

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) était une priorité pour la nouvelle municipalité. Votée dès le Conseil municipal du 3 avril 2008, cette révision permettra un PLU plus équilibré entre urbanisation et ruralité. L'objectif est d'aboutir un développement harmonieux de Vif entre la nécessité de construire de nouveaux espaces de vie sociale et économique, en préservant le caractère de petite cité rurale qui fait la qualité de notre commune. Depuis plusieurs mois, les réflexions sur le devenir de la ville sont engagées.

En juin, le Maire et son adjoint Maurice Bernard, ont rencontré les chefs d'entreprises de Vif pour faire le point sur leurs demandes et leurs attentes. Le développement économique est en effet un axe fort du projet de PLU, et le constat des chefs d'entreprises fait état du manque de foncier disponible pour l'installation d'entreprises, alors même que le tissu économique est riche et témoigne d'un fort potentiel de développement.

En novembre s'est tenue en mairie une réunion sectorielle avec les riverains du bord rive gauche de la Gresse. Le devenir des abords du cours d'eau a été évoqué avec les propriétaires, le projet de la commune étant de rendre ce site accessible aux promeneurs sur une largeur de 5 à 10 mètres le long des berges.
Entre-temps, les élus ont travaillé avec les services pour élaborer un « PADD » (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), véritable clé de voute du PLU.
En effet, le PADD formalise les grandes orientations du projet municipal en matière d'aménagement de la ville, lesquelles sont ensuite déclinées dans les autres documents du PLU (règlement, document graphique…). C'est donc un document d'orientation générale soumis à la concertation. Quatre grandes orientations ont ainsi été définies et discutées avec la population lors de la réunion publique qui s'est tenue le 4 décembre dernier en salle des Fêtes :

Conserver et valoriser la physionomie actuelle de la commune

Les Vifois sont attachés à la physionomie de leur ville, qu'ils comparent volontiers à un gros village. Dès lors, le PLU s'attachera à favoriser une croissance urbaine modérée et à limiter l'urbanisation nouvelle des hameaux et de la plaine, à répondre aux besoins de stationnement, et à mettre en valeur le patrimoine architectural de la commune.

Adapter l'offre de logements au contexte local

La commune tentera de répondre aux besoins de logements des Vifois en proposant une offre de logements diversifiée, capable d'attirer et de pérenniser l'installation de nouveaux ménages, tout en prenant en compte les besoins d'équipements nécessaires aux populations (infrastructures de transports, équipements pour l'enfance…).
L'accession à la propriété sera favorisée par des opérations immobilières aidées (dispositif du type des maisons à 15 euros).
La rénovation des bâtis anciens sera encouragée, et la construction de bâtiments répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale sera favorisée.

Conforter l'activité économique existante et favoriser le développement de nouvelles activités économiques sur le territoire

Il est indispensable de conforter les activités économiques présentes sur le territoire vifois en leur offrant des possibilités de développement. Dans le même temps, l'accueil d'activités économiques nouvelles sera recherché, notamment l'accueil d'activités liées au tourisme et à la culture.
L'attractivité commerciale du centre bourg est également un point fort à développer.
L'aménagement de la zone de 70 ha au nord de la commune, en lien avec la communauté d'agglomération, permettra l'accueil d'entreprises nouvelles.

Préserver les espaces naturels et agricoles pour mettre en valeur le cadre de vie

L'attractivité de Vif repose aussi sur la richesse de son cadre de vie, et son positionnement privilégié au sud de l'agglomération. Afin de maintenir ces éléments auxquels les Vifois sont attachés, le PLU s'attellera à préserver l'activité agricole, les sites naturels et les paysages.

Le 4 décembre, une centaine de personnes s'est rendue à la première réunion de concertation sur le PADD

Rappel :

Pendant toute la procédure d'élaboration du PLU, les Vifois peuvent faire part de leurs observations dans un registre à leur disposition en mairie, au service urbanisme.

Intercommunalité

1er Forum gérontologique

Le premier Forum gérontologique, organisé conjointement par les CCAS de Vif, Varces, Claix et Pont-de-Claix, dans le cadre du SIASCAV (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du Canton de Vif), s'est tenu le 21 octobre dernier à Varces. Au cours de cette journée, plus de cent visiteurs, s'interrogeant sur les difficultés de la personne âgée, ont pu obtenir des informations, des conseils ou un soutien. Cette rencontre avait également pour objectif de rassembler, en un même lieu, l'ensemble des partenaires intervenant auprès des seniors, et d'apporter ainsi une réponse globale au niveau du canton.
Parmi les intervenants, citons notamment le Conseil général, les CCAS des communes participantes, de nombreux prestataires d'aide à domicile ou encore l'Université Inter-Ages du Dauphiné qui a animé le forum avec son spectacle « Chantons en anglais ».

Le SIGREDA met en oeuvre le « contrat rivière »

Le SIGREDA (Syndicat intercommunal de la Gresse et du Drac aval) a pour vocation l'aménagement, l'entretien et la gestion du bassin versant de la Gresse et du Drac aval.
Dans ce cadre, il a mis en place un « contrat de rivière » en concertation avec les communes adhérentes afin de définir et mettre en œuvre divers projets (entretien des berges, assainissement, protection de milieux naturels..).
Le contrat de rivière compte actuellement 15 communes. Cependant, l'extension prévue de ce contrat à l'ensemble du bassin versant du Drac concernera à terme près de 80 communes.
Lors de la réunion du 9 octobre dernier du Comité syndical du SIGREDA, Jean Mourey a été élu 1er Vice-président de ce syndicat auquel la commune participe activement dans le cadre de plusieurs commissions. (Délégués titulaires : Jean Mourey, Gaston Girard, délégués suppléants : Jacques André, Gilbert Amblard).

SIVIG : pour une plus juste représentativité de Vif

Les statuts actuels du Syndicat intercommunal des eaux de Vif, le Gua, et Miribel Lanchâtre, datent de 36 ans. Ils ne correspondent absolument plus, aujourd'hui, à la réalité démographique et économique puisqu'entre temps, la population de Vif a quasiment doublé. Le mode de représentativité des communes est nettement en défaveur de Vif qui représente pourtant à elle seule près de 85% des recettes budgétaires du SIVIG ! C'est la raison essentielle du contentieux qui oppose depuis quelques mois la commune de Vif au SIVIG.

La municipalité de Vif estime qu'une refonte des statuts de ce syndicat est indispensable, et qu'en premier lieu, l'article 7, fixant le nombre des délégués des 3 communes, doit être modifié pour permettre une plus grande et plus juste représentativité de la commune dans le comité qui administre le SIVIG. En effet, actuellement et depuis l'origine du syndicat, (soit depuis 36 ans), les deux délégués de chacune des communes du Gua (1 800 habitants) et de Miribel Lanchâtre (300 habitants) ont la majorité absolue face aux deux délégués de la commune de Vif (8 300 habitants auxquels il faut ajouter les consommateurs de la zone économique des Speyres et des divers commerces vifois).
La situation actuelle ne permet donc pas aux deux élus titulaires vifois de sauvegarder les intérêts de la commune au sein de ce syndicat.
Le président du SIVIG faisant la sourde oreille à cette demande réitérée, les élus de Vif lui ont récemment fait parvenir une lettre en recommandé pour demander la convocation d'un Conseil syndical extraordinaire du SIVIG, et modifier l'article 7, comme cela est prévu dans les statuts, afin d'assurer une plus juste représentativité de Vif.
Affaire à suivre.

Phénomène de turbidité de l'eau

De nombreux Vifois se sont légitimement inquiétés les 24 et 25 novembre derniers, suite à des problèmes de qualité de l'eau sur le réseau d'eau potable géré par le SIVIG (Syndicat intercommunal des eaux de Vif, Le Gua et Miribel-Lanchâtre).
Ces problèmes, sans conséquence pour la santé, ont fait suite à l'épisode pluvio-neigeux du week-end précédent, qui a provoqué des débits très importants au niveau du captage de l'Echaillon (Le Gua). Celui-ci alimente la commune de Vif et en partie la commune de Le Gua (les Saillants). Ces débits importants ont raviné les sols détrempés, ce qui entrainé un phénomène de turbidité (eau trouble).
Par mesure de précaution le SIVIG, en concertation avec la DDASS, a lancé le lundi, en fin d'après midi, un appel à la restriction de consommation d'eau : préférer l'eau en bouteille pour la boisson ou, à défaut, la porter à ébullition au moins 10 minutes. Il était précisé qu'il n'y avait pas de souci pour la cuisson des aliments, la toilette et autres usages domestiques. L'appel a été levé mardi en début d'après midi après que la situation fut revenue à la normale.
Durant cette courte période le SIVIG a effectué plusieurs mesures pour contrôler et surveiller la qualité bactériologique de l'eau. Les écoles, les médecins et les médias (France Bleu, Le Dauphiné Libéré) ont été informés en permanence. La municipalité a complété ce dispositif par une information constante de la situation sur le panneau lumineux et sur son site internet.

L'EHPAD fête ses 10 ans

Inauguré en 1998, le « Clos Besson » permet aux personnes âgées dépendantes de continuer à vivre au cœur de la ville.

Le 1er août 1998, la Maison d'Accueil pour Personnes Agées « Les Maisonnées » ouvrait ses portes. C'était l'aboutissement d'un travail opiniâtre et d'une forte volonté politique tant, à l'époque, les difficultés administratives et financières ont été nombreuses.
C'est notamment grâce à cette détermination sans faille du Maire, Jean Mourey, et du soutien et de l'intervention du député Didier Migaud, que les financements d'Etat étaient finalement obtenus pour 42 lits médicalisés (pouvant être portés à 45). Il accueille des personnes âgées dépendantes physiquement et psychiquement, nécessitant une attention particulière et une surveillance médicale.

La première des volontés de la municipalité d'alors était de construire une maison de retraite au centre-bourg et de l'ouvrir vers l'extérieur, afin de permettre aux personnes âgées de vivre au cœur de la cité, avec le souci d'un habitat convivial et d'un accueil individualisé, tout en évitant l'isolement des résidents.
Dix ans plus tard, c'est la même passion et la même pugnacité qui préside la destinée de cet établissement. Pour la municipalité et l'équipe de direction de la structure, « un EHPAD est un lieu de vie où le soin est présent tout en étant discret, et où la citoyenneté doit se poursuivre. Le respect de l'individualité des personnes et le maintien des liens sociaux doivent être au centre des préoccupations ». Pour cela, l'équipe s'appuie sur un réseau de 20 bénévoles, qui s'investissent quotidiennement auprès des résidents, par le biais d'animations variées ou par leur simple présence auprès de ceux qui en ont besoin.
Le 17 décembre, l'EHPAD va donc fêter sa première décennie de fonctionnement. A cette occasion, l'EHPAD sera rebaptisée « Le Clos Besson », du nom des propriétaires qui ont légué le terrain sur lequel se trouvent les bâtiments, dans des conditions avantageuses pour la commune. C'est grâce à l'écoute conciliante qu'ils ont porté à ce projet que l'EHPAD de Vif demeure aujourd'hui un établissement innovant pour le bien être de nos anciens.

Le mot de l'élue :

Anne-Sophie Ruelle

Adjointe aux affaires sociales et à la Petite enfance

« L'EHPAD de Vif repose sur un projet innovant consistant à faire de l'établissement non pas un lieu de fin de vie, mais un lieu de vie tout court. Ce projet privilégie le lien social, respecte l'individualité de chacun et permet l'ouverture de l'établissement au cœur de la ville. Une dynamique réelle entre les professionnels, les bénévoles et les élus s'est instaurée. Parce que dans une société où la part de l'individualisme reste dominante malgré un contexte de récession économique, s'il est une question qui nous concerne tous, c'est bien celle du vieillissement et de la dépendance ».

Le personnel

La structure fonctionne avec une équipe pluri–professionnelle où chacun intervient avec le souci de répondre aux attentes et aux besoins individuels des résidents.
Auprès de la Directrice, Danielle Quintana et de son adjointe, le médecin coordonnateur, gériatre de formation, apporte ses compétences et s'assure que la structure est en capacité de garantir une prise en charge médicale la plus satisfaisante possible. Le résident continue néanmoins à faire appel à son médecin traitant.
Les résidents bénéficient aussi d'un soutien psychologique avec la présence d'une psychologue au moins trois fois par semaine. L'ensemble de l'équipe est composé d'infirmières, présentes quotidiennement, d'agents d'accompagnement, d'aides médico-psychologues, d'aides soignants, d'agents hôteliers et d'une lingère. La surveillance de nuit est assurée en permanence par des agents qualifiés. La restauration est confiée à un prestataire extérieur, mais pour lequel la structure met à disposition des locaux afin que les repas puissent être préparés sur place.

Les animations

L'animation est un axe essentiel de la vie en institution pour personnes âgées. Elle favorise le maintien des liens sociaux.
L'établissement propose plusieurs axes d'animation en lien avec la personne âgée, en tenant compte de sa singularité, de son histoire, de ses goûts et de ses envies, en respectant son désir de participation, et en privilégiant la « notion de plaisir ». Sont ainsi favorisées les activités cérébrales, physiques, manuelles ou ludiques.
La structure propose régulièrement des ateliers (créatifs, cuisine…), sans oublier les ateliers respectueux de l'hygiène de vie (l'atelier mémoire et la gymnastique). Les activités s'appuient également sur l'environnement vifois (ballades au marché, rencontres intergénérationnelles avec les jeunes du collège ou des écoles, participation des résidents aux activités du centre social…).

Les bénévoles

A Vif, les bénévoles apportent leur soutien régulier depuis l'ouverture de la structure au travers notamment d'un atelier jeux – belote et de l'activité chants.
Leur engagement auprès des résidents se traduit, depuis 2008, par l'adhésion à la chartre des bénévoles. Cet engagement va à la fois se poursuivre, mais surtout s'étoffer par leur présence à d'autres ateliers.
Etre bénévole, c'est être complémentaire et acteur dans l'accompagnement du résident. C'est s'associer, avec le personnel et les familles, pour répondre aux besoins et aux attentes du résident, dans le respect de sa vie privée. C'est donner un peu de son temps et assurer une présence auprès du résident qui le souhaite.

Travaux

Déneigement : mode d'emploi

Le déneigement des voiries publiques incombe à la commune. Pour être prêts le jour J, les services techniques de la commune se préparent dès l'automne à accueillir cette jolie « dame blanche » tellement imprévisible !
Le déneigement se fait en partenariat avec trois agriculteurs Vifois, missionnés par la commune, et pour lequel ils perçoivent une indemnité.
Afin d'être la plus réactive possible, la commune est découpée en trois secteurs précis (chaque agriculteur ayant un secteur).
Le déneigement du secteur sud (Genevrey, Girardière, Merlière, Chabotte) est effectué par Jean Michel Vial. Celui du centre-ville est effectué par Jacques Savioz. Enfin, le déneigement du nord de Vif (plaine de Reymure et Petit Brion) est effectué par Jean Paul Savioz, à l'exception du salage pour ce secteur qui est réalisé par l'entreprise Converso.

Soulignons enfin que les stationnements de véhicules en dehors des places de parking peuvent empêcher les opérations de salage. C'est pourquoi la commune se réserve le droit de faire procéder à l'enlèvement des voitures mal garées, et ce, au frais de leurs propriétaires.

Le chiffre : 300 m3

C'est le volume moyen de feuilles mortes que l'équipe des espaces verts de la commune ramasse à l'automne. C'est un véritable travail de patience qui doit être renouvelé au quotidien. A noter que ces feuilles sont stockées avec la tonte de l'été et l'arrachage de plantes annuelles pour en faire du compost qui servira d'engrais naturel pour les plantations de l'année suivante ! Malin non ?

Plantations d'automne

A l'automne, le service des espaces verts a planté 12 000 pensées et 13 000 bulbes de tulipes et narcisses, sur l'ensemble des espaces aménagés, pour fleurir notre printemps.
Des arbres vont également être plantés dans différents endroits de la commune :
- 17 érables pyramidaux à côté de l'école Champollion,
- une dizaine d'arbres (frêne, tilleul, tulipier, érable, …) boulevard Faidherbe
- plantation d'arbres et arbuste entre l'espace vert situé devant la bibliothèque et le parking de la bibliothèque.

Brèves

Travaux d'automne

Chemin des Raffours

La voirie du chemin des Raffours était en très mauvais état. Un gravillonnage complet de ce chemin a donc été réalisé, en attendant une reprise complète des eaux pluviales et le goudronnage prévus pour 2009.

Voie Traversière

Création et pose de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales au carrefour de la rue de la République et de la Voie Traversière.

RD8

Des travaux d'enfouissement des lignes EDF et France télécom ainsi que le remplacement de six mâts d'éclairage public ont été réalisés au carrefour de la RD8.

Feux tricolores

La durée des feux tricolores a été réajustée en fonction du trafic routier, rue du Portail Rouge, avenue de la Tour, et rue de la Rivoire.

Bornes incendie

Un gros travail de répertoriage de l'ensemble des bornes d'incendie a été effectué cet automne. Réalisé par le cabinet d'architectes Géoprocess, ce travail consistait à numéroter et placer sur un plan chacune de ces bornes, afin de permettre aux services de sécurité de réagir au plus vite en cas de danger.

Travaux

Traitement contre les chenilles processionnaires

Faut il le rappeler : Les troubles allergènes, que provoquent les chenilles processionnaires au printemps, sont gênantes pour les adultes voir dangereuses pour les jeunes enfants.
Au cours de l'automne, les chenilles processionnaires tissent leur nid dans les branches des pins. Cette nidification leur est nécessaire pour se protéger du froid de l'hiver. C'est donc avant cette nidification qu'il convient d'effectuer un traitement préventif, afin d'éviter leur procession au printemps. Dans cette optique, la commune a fait intervenir, sur le domaine public, une entreprise qualifiée dans ce type de traitement.

La méthode utilisée : la lutte microbiologique par pulvérisation d'une préparation à base de Bacillus Thuringiensis. Elle doit être pratiquée quand les chenilles les plus grosses ont une taille de 8-10 mm. Les applications se font par pulvérisation au sol, selon l'importance des surfaces à traiter.
Les lieux traités : square GMF (à côté de l'école Champollion), l'école Champollion, le parc Champollion-Figeac, le parcours de santé, et le square de la Poste.
Rappelons enfin que, pour ce qui concerne le domaine privé, ces traitements préventifs sont à la charge des propriétaires.

De nouvelles bornes de stationnement

Il n'était pas rare de voir, place des 11 otages, des véhicules bloquant le passage des piétons le long des commerces. Afin d'éviter ce stationnement dangereux, 26 bornes délimitant le stationnement ont été installées tout le long de la place. Ces bornes sont, bien entendu, en harmonie avec l'ensemble du mobilier urbain de la commune.
Toujours dans le but d'améliorer le passage piétonnier, d'autres poteaux, mais cette fois en bois, ont été installés routes des celliers et de Girardière.

Brèves

Travaux d'hiver

Avenue de la Tour

Pose de ralentisseurs en caoutchouc

Rond-point de la gendarmerie

Pose d'une glissière de sécurité pour les véhicules venant de la gare

Carrefour RD8

Pose de gazon synthétique

Restaurant scolaire Champollion

Installation d'une clôture pour sécuriser le restaurant

Bricolage, jardinage

Quelles précautions prendre ?

Je sais que je vais faire du bruit et que mes voisins sont certainement présents ce jour-là.

Je le fais donc les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche de 10h à 12h

En application de la loi sur le bruit de 1992, le Code de la santé publique prévoit que « *toute personne qui aura été à l'origine, par elle-même ou par l'intermédiaire d'un autre (…), d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité de son voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 457,35 €* ».

L'arrêté préfectoral du 4 avril 1990, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, impose que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse ou perceuse, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, soient utilisés pendant les horaires mentionnés ci-dessus

Agenda

Crèche vivante

Illuminations et crèche vivante
Samedi 20 décembre de 17h30 à 19h

En centre-ville, samedi 20 décembre, dès la tombée de la nuit, plusieurs centaines de photophores illumineront le pont de Vif et jalonneront un chemin de lumière. Il guidera le spectateur d'un lieu à l'autre : un souk animé avec ses échoppes et ses artisans, le palais où Hérode pavoise au milieu de sa cour, et la crèche vivante où les personnages traditionnels côtoieront les bergers et leurs animaux, sans oublier les Rois Mages dans leurs flamboyants costumes.
Le Secours Catholique et une quarantaine de participants de tous horizons, donneront vie à cette animation gratuite et populaire, placée sous le signe de l'enfant et de la famille, qui réunira toutes les générations dans un esprit de fraternité.

Mercredi 31 décembre
Soirée dansante
par l'association Crazy Danse Country
Salle polyvalente Louis Maisonnat
Rens. : 04 76 72 54 72

Samedi 10 janvier à 18h
Vœux du Maire à la population
Salle polyvalente Louis Maisonnat
Entrée libre

Dimanche 11 janvier
Foire au huitres
Organisée par l'ACCA
Salle des fêtes de Vif - Entrée libre

Thé dansant du Sou des Ecoles de Vif
Animé par l'Orchestre Nostalgia
Salle polyvalente de Vif à partir de 15h
Entrée : 10 € avec boisson chaude offerte

Samedi 24 janvier
Foire moules-frites
Organisée par les Aigles Basket de Vif
Salle des fêtes de Vif - Entrée libre

Samedi 24 et dimanche 25 janvier
Salon des pièces détachées et des voitures anciennes
Salle polyvalente Louis Maisonnat
Rens. au 06 60 38 69 29

Mercredi 27 janvier
« Manger pour ne rien dire », de Papagalli
Dernier spectacle de Serge Papagalli, un Dauphinois bien de chez nous, où il parlera de thèmes qui lui sont chers comme l'amitié, l'amour et la « bonne bouffe ».

Salle polyvalente Louis Maisonnat
Tarif : 16 € (réduit 12 €)
Rens. au 04 76 73 50 87
Réservation (bibliothèque) : 04 76 73 50 54

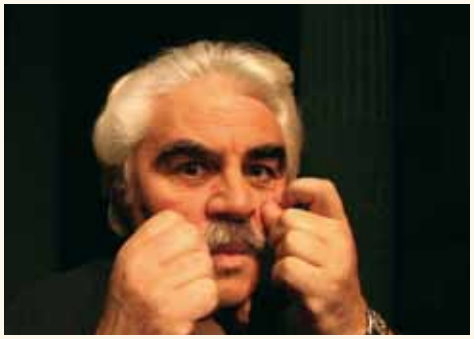

Animations à la bibliothèque

Du 6 au 21 janvier 2009
Exposition «Tous mes droits d'enfants»

Heure du conte pour les 3 - 5 ans
Mercredi 21 janvier à 10 h
avec les Conteurs du Mardi

Mercredi 25 février à 10 h
avec Auponkiconta

Mercredi 25 mars à 10 h
avec Les Mamans Conteuses

Du 6 février au 22 mars
Exposition «Le racisme au microscope»

Vendredi 27 février à 20 h 30
Café-philo sur le thème de la tolérance
animé par Ion Vezeanu.
Renseignements : 04 76 73 50 54

Animations au Centre social

Mardi 6 janvier à 19h
Soirée jeux
Soirée jeux pour tous avec la ludothèque du centre social.
Espace Olympe de Gouges.

Du 16 au 20 février
Stage de plastico-fanfare (sous réserve)
Apprentissage musical avec les instruments réalisés à partir de matériel de récupération.

Renseignements, inscriptions,
Espace Olympe de Gouges,
tél. : 04 76 73 50 55

Mercredi 25 février.
Défilé du Carnaval
Le défilé partira vers 15h
de l'Espace Olympe de Gouges
Thème retenu pour ce carnaval 2009 : Dansons le monde.

Associations

Couleur Flamenco au Centre Social

Précédemment sous forme de stages pendant les vacances, l'atelier Flamenco, brillamment animé par Cristina GALERA vous est maintenant proposé chaque mardi entre 18h00 et 19h30. Il s'adresse à tous dès l'âge de 8 ans. Alors, petits et grands, laissez vous envoûter par la magie du flamenco... Et dansez sur ces chants et ces rythmes mélodieux et enflammés !
Quelques places restent encore disponibles, alors n'hésitez pas, le voyage en vaut la peine et en plus à deux pas de chez vous !

Renseignements et inscriptions : CENTRE SOCIAL Espace Olympe de Gouges 4 rue du 19 mars 1962 04.76.73.50.55

La Fourmi

La fourmi accueille toutes personnes en recherche d'emploi (sauf les étudiants) et peut proposer des missions auprès des :
- **particuliers** : ménage, soutien scolaire, garde d'enfant, etc.
- **associations** : ménage, manutention pour manifestation etc..
- **collectivités** : manutention, entretien espaces verts etc...
- **entreprises, artisans , commerçants** : ménage, manutention, aide en BTP et TP , vente etc… en renfort d'équipe ou en remplacement de personnel.

Avant de commencer des missions de ménage–repassage, Claudine Viot, conseillère ESF, vous reçoit et vous apporte un soutien technique si besoin. Nous collaborons aussi avec la MFR pour des évaluations et des formations en espaces verts. Ces évaluations sont nécessaires et incontournables afin d'acquérir de l'assurance et du professionnalisme.

Si vous souhaitez utiliser les services de l'association, n'hésitez pas à nous contacter. Sachez que beaucoup de prestations à domicile vous donnent droit à une déduction fiscale ou à un crédit d'impôt.
La Fourmi, travaillant pour vous, vous assure une aide de proximité, adaptée et de qualité. Avec nous, vous participez à l'insertion des demandeurs d'emploi de votre secteur

La Fourmi - 24 avenue de Rivalta - 38450 Vif - 04 76 72 75 99

Au théâtre ce soir

La compagnie de théâtre de l'association SOL recherche des comédiens bénévoles et motivés pour sa nouvelle création 2009. Si cette aventure vous tente, contactez-nous le vendredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 13h à 15h au 06 60 24 00 72

Chorale « Le Torrent des Notes »

Nous avons repris nos activités début septembre et répété de façon à nous produire lors d'un concert à St-Pierre-de-Commiers, le 18 octobre 2008 avec la chorale «Drac'art» de St-Georges-de-Commiers. Nous avons chanté pour le Téléthon les 5 et 6 décembre aux Saillants-du-Gua et à Brié-Angonnes en compagnie du groupe LATITUDE 09. D'autres concerts seront programmés dans le courant de l'année 2009.
Il est toujours possible de s'inscrire. Nous souhaitons étoffer encore un peu notre groupe en espérant que se joignent à nous de nouvelles voix de ténors et de basses.

Pour connaître le répertoire, nos projets de manifestations et voir des photos de concert, vous pouvez visiter notre site :
http://jlgvif.free.fr

Contact : Francine LANZI au 04 76 73 09 33 (jusqu'à 19 h 30)
Nathalie VESSIERE au 04 76 72 26 49 (soirée)

ADSEA 38

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie familiale : vous êtes en conflit et ne pouvez communiquer, vous voulez vous séparer et souhaiter organiser cette séparation, vous désirez négocier la résidence habituelle de vos enfants, établir des droits de visite et d'hébergement, vous voulez également aborder les questions liées à la recomposition familiale...
L'ADSEA 38 propose un service de Médiation Familiale conventionné et agréé par la CAF (tarifs en fonction des revenus).

La médiation est « un processus de gestion des conflits dans lequel les membres de la famille demandent ou acceptent l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne, le médiateur familial. Son rôle est de les amener à trouver eux-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable, tenant compte des besoins de chacun »
La médiation familiale garantit l'expression de chacun et une écoute réciproque dans un climat de respect.

Le médiateur familial professionnel diplômé et qualifié favorise la communication dans les situations de rupture de lien et en conflit. Il peut vous aider à la recherche de solution et dans la rédaction d'accords.

N'hésitez pas à nous contacter au 04.38.02.08.00
Centre de Médiation Familiale
1 allée belle rive - 38600 Fontaine
mediation@sea38.org

Libre expression

Groupe des élus de la majorité municipale de Vif

Notre groupe aurait préféré s'exprimer dans ces colonnes sur les vrais problèmes qui font ou feront la vie au quotidien de notre commune. Dans un contexte économique difficile, la population attend de ses élus des actes et non pas des querelles de personnes qui n'aboutissent à rien.
Telle n'est pas la démarche de notre opposition. Plutôt qu'utiliser l'espace qui lui est réservé dans ce journal à une critique constructive de nos politiques, elle préfère cultiver de vaines polémiques.
Nous allons donc répondre.
Les membres du groupe de Mme Périllié ne s'embarrassent guère de contradictions. Ils reprochent au Maire de vouloir les empêcher de s'exprimer lors des séances du Conseil municipal, mais en même temps, ils s'insurgent que le Maire se défende en justice lorsqu'ils l'attaquent au tribunal administratif ! L'opposition s'inquiète du coût que représente pour la collectivité les frais d'avocat, mais n'a de cesse de faire des recours en justice contre des membres de la majorité…
Les recours formés par l'opposition contre l'élection de plusieurs adjoints au maire en début de mandat, ont tous été rejetés. La commune aurait donc pu en faire l'économie. Mais les économies, Mme Périllié et son équipe n'en ont pas toujours eu le souci, comme le prouve l'audit financier ! (lire en page 7).
En effet, et comme nous le redoutions, ce diagnostic révèle que la commune se trouve dans une situation financière très préoccupante ce qui nous conduira immanquablement à une hausse de la fiscalité locale pour, au minimum, équilibrer nos budgets et peut-être (mais sans certitude) provisionner une épargne nette positive.
Le budget 2008 voté en décembre 2007 ne reflétait pas la sincérité des comptes. Par exemple, au niveau du poste « dépenses de personnels » et « prestations de service », le remboursement à l'association des Francas des frais de personnels liés à l'activité périscolaire et des centres aérés, n'avait pas été prévu pour le second semestre 2008.
Le rééquilibrage des finances de la commune passe également par un redéploiement du personnel comme nous l'avons souvent annoncé. Ainsi, le départ volontaire de 9 cadres de direction à partir du 31 août permet d'alléger le budget 2008 très sensiblement. Pourtant ce poste du personnel communal reste très déficitaire en fin d'exercice.
Comme vous avez pu le lire en page 7, une nouvelle direction de type pyramidal, composée d'une Directrice générale et d'une Directrice générale adjointe, a été mise en place et correspond de façon beaucoup plus raisonnable aux capacités financières et à la taille de notre commune. Cette direction est renforcée par un ingénieur, nouveau directeur du Centre technique Municipal qui, à l'heure où nous bouclons ce journal, prend ses fonctions.
Ainsi, nous abordons l'année 2009 avec confiance, avec un effectif qui n'est plus pléthorique, et dont la compétence collective nous permet d'envisager la mise en œuvre de nos projets avec sérénité.

Groupe d'opposition de gauche du Conseil municipal de Vif

Droit d'expression : les vieux démons renaissent…

Le maire s'obstine dans son refus de laisser l'opposition s'exprimer lors des séances du Conseil municipal.
Il n'hésite d'ailleurs pas à le reconnaître et à l'écrire dans le compte-rendu de la séance du 6 novembre dernier, et ce malgré que le juge du référé du Tribunal Administratif de Grenoble ait jugé, le 8 août 2008, **qu'il était urgent de suspendre les deux articles du règlement intérieur** posant une restriction d'expression des conseillers municipaux.
Et, ce n'est pas tout, se croyant fort de son bon droit, le maire fait appel au Conseil d'Etat de cette décision de justice et ce, **aux frais des contribuables locaux**, quand l'opposition elle doit se défendre à ses frais. Ne plaide pas qui veut au Conseil d'Etat, il faut être avocat agréé et cela se paye cher !

Vif et les Vifois doivent-ils supporter ça ?
Il aurait été tellement plus simple et plus sage de laisser l'opposition s'exprimer comme il se doit, comme elle a pu le faire pendant le mandat précédent !

Qu'est ce qui a fait obstruction au débat ?
Une demande de droit réponse lors du vote de la suppression de la ZAC des Speyres.
Décision qui nous semble idéologique et non justifiée à ce stade du projet. L'étude terminée, les aménagements connus et évalués, restait à décider le mode de réalisation, en interne ou en délégation.
Quel que soit le choix, respecter le sens de l'étude, *sa cohérence en terme de cohabitation des futures activités et du trafic dans le quartier, est essentiel*. Cela ne semble pas être le cas des intentions de la municipalité et c'est ce que nous avons exposé.
Face à la mise en cause de nos intentions en matière de développement économique à Vif, lors du dernier mandat, nous avons demandé **un droit de réponse qui nous a été refusé** par le maire. **Attitude anormale et antidémocratique !**

Une fois de plus, le maire refuse tout débat en Conseil municipal, veut limiter l'expression de chacun à 5 minutes et veut choisir qui parlera pour l'opposition !
On aura tout vu, tout entendu !

Pour plus d'explications : vivreensemblevif.canalblog.com

En ces temps de grandes difficultés économiques pour beaucoup d'entre vous, les fêtes de fin d'année symbolisant l'espoir, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le Groupe d'opposition de gauche du conseil municipal de Vif

Infos pratiques

Horaires de la mairie

Tél. 04 76 73 50 50 - Fax : 04 76 73 50 60
www.ville-vif.fr - accueil@ville-vif.fr

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi
9h - 12h

Horaires du Centre social (04 76 73 50 55)

Du lundi, mercredi, jeudi
8h30 - 12h / 13h15 - 17h30

Mardi :
8h30 - 12h / 13h15 - 18h30

Nouveau commerce

MICRO 38

Une nouvelle enseigne a ouvert ses portes en plein centre-bourg, place des 11 Otages, fin novembre. Il s'agit de « Micro 38 », un magasin de service informatique. Le concept : être au service du client (entreprise, ou particulier) pour comprendre les besoins de chacun en matière informatique, et proposer les solutions techniques les plus adaptées. Pour Franck Lavis, gérant du magasin, « notre rôle est en priorité un rôle de conseil auprès du client. Les besoins sont différents en fonction de chaque client, notamment dans les petites entreprises. Nous proposons des solutions techniques, puis assurons l'installation et la maintenance du matériel. ».
Les particuliers sont, eux aussi, les bienvenus lorsqu'ils rencontrent une panne informatique, ou encore pour l'achat de matériel. Là encore, l'objectif est d'analyser le problème et proposer les solutions les plus adaptées. Franck Lavis travaille avec un technicien, Bertrand De Gaudenzi. Ils couvrent un secteur très large puisqu'ils interviennent sur Vaujany, tout le Trièves, jusqu'à Sassenage, Fontaine, Grenoble.
Renseignements : 06 60 86 10 77 / 04 76 34 98 66.

Horaires de la bibliothèque (04 76 73 50 54)

Lundi : 16h - 19h
Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h / 16h - 18h
Samedi : 9h - 12h30

Avis aux électeurs

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter lors des élections Européennes qui se tiendront au mois de juin 2009.

Conditions d'inscription :
- être de nationalité française
- être majeur
- être domicilié dans la commune (ou figurer pour la cinquième année consécutive au rôle des contributions directes communales)
- ne pas être frappé d'une incapacité électorale prévue par la loi.

Pièces à fournir :
- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile (facture, quittance etc …)

Pour les ressortissants de l'Union Européenne

Conditions d'inscription :
- être de nationalité de l'un des 26 autres Etats membres de l'Union européenne
- être majeur
- être domicilié dans la commune (ou figurer pour la cinquième année consécutive au rôle des contributions directes communales)
- jouir de vos droits civiques tant en France que dans votre Etat d'origine

Pièces à fournir :
- pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité, carte de séjour)
- justificatif de domicile (facture, quittance etc …)
- déclaration sur l'honneur écrite précisant : votre identité, votre nationalité, votre adresse sur la commune, que vous n'êtes pas déchu de votre droit de vote dans votre Etat d'origine, que vous n'exercerez votre droit de vote qu'en France (pour les élections Européennes)

Si vous emménagez dans la commune, vous devez vous présenter en Mairie pour modifier votre adresse muni de votre document d'identité et de votre justificatif de domicile (démarche importante pour recevoir votre nouvelle carte électorale et la propagande).

Etat civil / Permis de construire

Naissances	Mariages	Décès
Centre 01/09 : Noa AUVERGNE 02/09 : Cora SAYETTAT--COLLET 11/09 : Vito OLIVA 18/09 : Lucas VUCICEVIC 26/09 : Evan SANCHEZ-MAIROT 07/10 : Loïc DEHMAS 13/10 : Dibril REY 16/10 : Lenny ROLLAND 18/10 : Eliot PUGET 18/10 : Enoha ROUDET 23/10 : Titouan JIMENEZ 23/10 : Eyline JIMENEZ 30/10 : Naomie BERNAD-PERIS 31/10 : Mathis PATUREL 03/11 : Maxence LIPRANDI 05/11 : Alexandre IVANOV 13/11 : Janny CALDEIRA 19/11 : Lena DELAPIERRE 22/11 : Mathis CAPRA **Le Genevrey** 21/09 : Sarah JUMELLE 08/11 : Romain CHAGAS	**Centre** 02/08 : Sophie BRAZZOLOTTO et Stéphane PIRES 02/08 : Céline MARTON et Stéphane METAYER 02/08 : Monique SAWA OHANDZA et Christian GUILTAUX 09/08 : Elsa DARRIèRE et Christophe HELMER 13/08 : Fatiha ASSOUS et Christian CARRIER 16/08 : Elodie BLANC et Nicolas MARCONNET 23/08 : Amandine TROVERO et Thomas PERIAND 06/09 : Céline IGNELOUADA et Heidy BELAOUINET 13/09 : Virginie GALERA et Daniel GALLEGO 27/09 : Elise BRUNEL et Jean-Christophe GAUTHIER 04/10 : Karine OUDIN et Rodolphe ADAM 25/10 : Jeannine CELLI et Gilles BONNER 14/11 : Michèle SCUDELER et Jean - Claude PUENTE - GARCIA 15/11 : Sylvie BELLION - JOURDAN et Christophe GALLOY	**Centre** 28/08 : Virgilio RIGODANZO 09/09 : Martine TRAPANI 11/09 : Joseph CHARBONNEL 14/09 : Alain LEROUX 28/09 : Joséphine PANDO veuve PARRA 17/10 : Edmond DUPUY 26/10 : Anaïs ACHARD veuve MURE - RAVAUD 05/11 : Adrien PELIZZARI 14/11 : Guérin BORTOLUSSI 19/11 : Madeleine COCHET épouse CHAIX **Le Genevrey** 21/09 : Odette MORIN épouse ARDOIN 10/10 : Louis CARLHIAN

N° du Permis de construire	Nom et adresse du demandeur	Objet	Lieu de la construction	Accordé le
PC 038.545.08.1-0015	MAIRIE DE VIF	Extension gymnase	Bd de la Résistance Section AM n° 210	11 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0016	SCI SUD EST GESTION IMMO	Création de bureaux	22 Place de la Libération Section AL n°113	15 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0021	GIBALDI Jacqueline	Création de 3 logements	8 Place Berriat Section AL n°545	12 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0026	CHEVAUX et Cie	Extension	7 rue Joseph Lestellet Section AK n°348	9 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0028	SCI VACCAIRE	6 maisons jumelées	89 Av de la Gare Section AP n°132.41	3 septembre 2008
PC 038.545.07Y1035-1	ALLASIA Noël	Modification du nombre de logements	39 rue Gustave Guerre Section AN n°462	17 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0034	CONSEIL GENERAL DE L'ISERE	Abri-vélo et préau	Collège le Massegu - Section AM n°209	30 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0037	ASSOUS Adda	Abri-voiture	2 Montée du petit Brion Section AO n°234	30 septembre 2008
PC 038.545.06Y1023-1	YVETOT Vincent	Modification toiture et bardage	6 rue Georges Brassens Section AS n°496	9 septembre 2008
PC 038.545.08.1-0040	GOUMAS Marie-laure	Maison individuelle	293 Traverse du Chatelard Section AT n°320p	3 novembre 2008

AGF
CABINET J.N. BAEZA
AGENT GÉNÉRAL
L'assurance des particuliers et des professionnels
16, av. de Rivalta - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 50 23 - Fax 04 76 72 71 01
N° ORIAS : 07 019 166

AUTOVISION
AGREMENT S 038 F 051
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
04 76 73 05 68
Rue du Général de Gaulle
38450 VIF

EI Elec
Equipement et Installations Electriques
• électricité HT / BT
• téléphonie / informatique
Tél 04 76 90 44 07 - Fax 04 76 40 32 09
e-mail : eielec384@orange.fr
23, avenue Général de Gaulle - 38450 VIF

CHICK' N PIZZ'
PIZZAS
Vente à emporter
RÔTISSERIE
vous accueille tous les soirs
3 Avenue de Rivalta 38450 VIF
Tél : 04.76.08.45.39 / Mobile : 06.23.01.56.00

MICRO 38
INFORMATIQUE
Franck LAVIS
06 60 86 10 77
04 76 34 98 66
franck@micro38.com
http://www.micro38.com
SERVICES INFORMATIQUES
PME • COLLECTIVITÉS • PARTICULIERS
• VENTE
• CONSEIL
• DÉPANNAGE
• INSTALLATION
• FORMATION
INTERVENTION RAPIDE
SUD ISERE

Pompes funèbres
Marbrerie

de la Vallée de la Gresse
• Organisations complètes des obsèques France/Etranger
• contrats pré-obsèques
• Pose de caveaux et monuments
• Articles funéraires et accessoires
J.M. PICHAND
38, rue Champollion - 38450 Vif
Tél. 04 76 72 37 18 - Fax 04 76 40 28 41

24H/24 7J/7
Odile, Michel, Martine et Nadège à votre service
TAXI VIFOIS
Transport privé et professionnel
Transport malade assis
04 76 72 60 05
Michel SAYETTAT - 4, rue de l'Industrie - 38450 VIF

Casino
supermarchés
A votre Service toute l'année
Horaires d'Ouverture :
du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 20 h 00
SANS INTERRUPTION - Tél. 04 76 72 76 40
DISTRIBUTEUR
DEVELOPPEMENT PHOTOS ET NUMERIQUE
GAZ
PHOTOMATON
PRESSE
PHOTOCOPIES
Rue du 8 mai 1945 - 38450 VIF

Régie publicitaire : PUBLI Z - 8, rue de Mavencin - 38400 Saint Martin d'Hères - 04 76 44 63 76

GARAGE IMBERT
SAS

Réparateur agréé
CITROËN

Vente voitures neuves et occasions
Dépannage - Remorquage 24h/24
Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
Parallélisme - climatisation

104, COURS SAINT-ANDRÉ • 38800 LE PONT-DE-CLAIX
Tél. 04 76 98 84 62 - Fax 04 76 22 01 68
j.marcimbert@wanadoo.fr

NéOL du réseau PIENERGIES
Spécialistes en Energies Renouvelables

INSTALLATIONS SOLAIRES
BOIS, POMPES À CHALEUR

5, rue du Levant - Z.I. des Speyres - **38450 VIF - Tél. 04 76 73 02 72**
Fax 04 76 73 02 76 - Internet : **www.neol-energies.fr**

Beauté créative

POSE DE FAUX ONGLES
SALON DE COIFFURE
INSTITUT DE BEAUTÉ
PARFUMERIE

13, avenue de Rivalta - 38450 VIF
Tél. 04 76 73 02 30

Alain DIASPARRA

PLOMBERIE • CHAUFFAGE
SANITAIRE • CLIMATISATION
VENTILATION • SOLAIRE

Tél./Fax 04 76 72 73 23
Port. 06 70 97 76 12
11, allée St Loup 38450 VIF

SERRURERIE ROTA

Construction métallique
Escalier - Portail
Ferronnerie
Porte blindée

Tél. 04 76 72 51 52
7, rue du Levant - 38450 VIF
Fax 04 76 72 70 37

Jérôme DUSSERT
Alpes Grenoble Carrelage

Vente et pose revêtements sols et murs

36, rue du Polygone
38450 VIF
E-mail : alpesgrenoblecarrelage@wanadoo.fr

Tél. 08 75 93 60 35
Port. 06 30 01 03 47
Fax 04 76 73 25 49

Evolutherm
FUEL GAZ
CHAUDIÈRES
CLIM ❄

CAEC
Toutes énergies
Agréé : Frisquet
Saunier Duval
Cuenod, etc.

Dépannage toutes marques
ENTRETIEN

LES SAILLANTS DU GUA- 38450 VIF
Tél./Fax 04 76 72 33 88
E-mail : caec3@wanadoo.fr

CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

Environnement - Cadre de vie

Terrassement - Travaux Urbains - VRD - Génie Civil

BP 13 - **38450 VIF** - **Tél. 04 76 72 52 11** - Fax 04 76 72 69 26
Internet : www.converso-tp.com / E-mail : converso.tp@wanadoo.fr